

Extrait du registre des  
Délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Affiché le 17/10/2022

ID : 004-210400651-20220926-DCM252022-DE



L'an deux mille vingt-deux et le 26 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Cruis, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 22/09/2022, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Félix MOROSO, Maire. Il ouvre la séance à 20h20. Le quorum est atteint.

<i>Etaient présents :</i>		
M. Félix MOROSO	M. Dominique COQUELET	M. Aimé JOURDAN
M. Alain BESSAC	M. Stéphane DERRIVES	
M. Jean-Pierre CHABUS	M. Sébastien D'URSO	
	Mme. Patricia GAMBA	Mme. Monique QUER
		Mme. Carmen TRAMBAUD
<i>Absents excusés ayant donné pouvoir :</i>		<i>Absents :</i>
M. Robin CHAMBOST à M. Stéphane DERRIVES	Mme. Joëlle CHAZOT à M. Aimé JOURDAN	
M. Didier ÉGÉA à M. Félix MOROSO	Mme. Corinne KÜMMER à M. Jean-Pierre CHABUS	
Mme. Pauline MOROSO à Mme. Monique QUER		
• Membres en exercice : 15	• Membres présents : 10	• Membres votants : 15

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT ; Monsieur Alain BESSAC a été désigné à l'unanimité et a accepté de remplir ces fonctions.

**Délibération n° 25-2022****Décision modificative n°2 – Budget principal 2022**

Les membres du Conseil Municipal sont informés qu'il est nécessaire d'apporter des modifications au budget Principal 2022 et il est proposé de procéder comme suit :

- Section d'investissement

Désignation	Article	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Opération : 146 SALLE EXPOSITION			
Frais d'études	2031		600 €
Autres bâtiments publics	21318		2 000 €
Subventions d'investissement	1328		11 400 €
Emprunts en euros	1641	8 800 €	

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ;**

- Approuve la Décision Modificative n° 2 au Budget Principal 2022 ci-dessus détaillée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire, Félix MOROSO

  
